

Tournoi régional du TT Pibracais

Règlement du tournoi

Article 1 - Le TT Pibracais organise son premier tournoi régional de tennis de table le dimanche 23 mars 2025 sur 16 tables au gymnase de la Castanette (Bd des Ecoles, 31820 Pibrac) sous la responsabilité de Mr Arthur Henriques.

Article 2 - Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (24/25) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2024/2025.

Article 3 - Le tournoi comptera 7 tableaux, avec 48 joueurs maximum par tableau.

Nom	Tableaux	Horaires	Vainqueur	Finalistes	1/2	1/4
A	500 à 1099	9h00	50 €	25 €	15 €	Lot
B	1099 à 1699	10h15	100 €	50 €	25 €	Lot
C	Benjamins/Minimes/ Cadets	11h30	Lot	Lot	Lot	Lot
D	Doubles <3000	11h30	2x30 €	2x15 €	Lot	Lot
E	700 à 1399	12h30	70 €	35 €	20 €	Lot
F	500 à 799	13h30	30 €	15 €	10 €	Lot
G	Toutes Catégories	14h30	150 €	80 €	40 €	Lot

Le pointage s'effectuera 30 minutes avant l'horaire du tableau.

Pour le tirage au sort de chaque tableau, ils seront effectués 2h après le début du tableau concerné, en public au niveau de la table du JA.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements Administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Le comité d'organisation et le juge-arbitre pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Article 4 - Les tableaux se dérouleront par poules de 3. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau par élimination.

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur (parties au meilleur des 5 manches en 11 points) sur 16 tables.

Les balles utilisées seront de couleur blanche en plastique. L'organisateur ne fournira pas les balles.

Article 5 - Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci aura pour conséquence l'annulation des parties auxquelles il aura participé et sera classé dernier de la poule.

Les résultats individuels resteront acquis pour les joueurs.

Article 6 - Le juge arbitre sera M. Johnny Salvetat 06 21 04 15 01

Article 7 - Un joueur peut s'inscrire à 3 tableaux maximum par jour.

Article 8 - Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le vendredi 21 mars à 19h via le formulaire d'inscription disponible sur le site du tournoi.

Tarifs	
1 tableau	8 euros
2 tableaux	14 euros
3 tableaux	20 euros
Féminines	4 euros/tableau

Le règlement des inscriptions se fera par CB ou espèces sur place.

Article 9 - Les vainqueurs, finalistes, demi-finalistes et quart-de-finalistes de chaque tableau seront récompensés en espèces, chèques, lots ou bons d'achats.

Dotations : Environ 1000 euros en espèces, chèques, lots et bons d'achats.

Pour les tableaux dont le nombre de participants sera faible, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier la dotation en conséquence.

Article 10 - Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

En cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Article 11 - Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches (barbecue) et des boissons.